

Aux clientes et clients de
KuL/Carea

2 février 2022

Lettre annuelle 2022

Chère agricultrice, cher agriculteur,

Par la présente, nous vous transmettons quelques informations sur la campagne actuelle des contrôles en 2022.

Début des contrôles liés à la protection des eaux

Cette année, les contrôles de protection des eaux (13 points de contrôle) commenceront dès avril. Ils seront menés conjointement avec les contrôles de base PER.

L'Office des eaux et des déchets est notre mandant et est responsable de l'exécution. Si vous avez besoin d'un renseignement ou d'un conseil sur la protection des eaux, veuillez prendre contact avec l'INFORAMA (Service de conseil PER : 031 636 41 10)

L'Office des eaux et des déchets a élaboré un manuel sur les contrôles de protection des eaux. Ce dernier est accessible au public et disponible sur notre site internet www.kulbern.ch ou téléchargeable [ici](#).

Contrôles de l'utilisation des surfaces sous protection contractuelle

KuL/Carea a conclu un contrat de prestations avec le Service de la promotion de la nature (SPN) du canton de Berne pour contrôler les surfaces protégées par contrat. Dès cette année, nous effectuerons des contrôles aléatoires de ces surfaces lors des contrôles de base PER afin de vérifier si les conditions contractuelles sont respectées. Nous les réaliserons uniquement sur les exploitations qui ont un contrat de protection de la nature avec le SPN.

Informations concernant les contrôles 2022

Dans le canton de Berne, nous distinguons deux types de contrôles. Les contrôles de détention animale (protection et bien-être des animaux) ont lieu principalement durant le semestre d'hiver et 40 % d'entre eux ne sont pas annoncés. En revanche, les contrôles PER sont annoncés et réalisés entre avril et octobre, pendant la période de végétation.

Contrôles basés sur les risques selon les points fixés annuellement

En 2022, les points suivants seront vérifiés sur des exploitations sélectionnées au moyen de contrôles supplémentaires :

- Bandes tampons de tout type
- Litières SST
- Utilisation correcte des produits phytosanitaires (analyses des résidus)
- Mise en réseau : bandes refuges

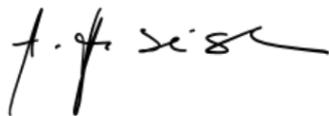
Aide à la préparation au contrôle

Sur notre site, sous « [préparation au contrôle](#) », vous trouverez les points de contrôle ou les lignes directrices de nos programmes de contrôle. En cliquant sur le programme correspondant, vous verrez s'afficher les points contrôlés et pourrez ainsi vous préparer de manière optimale au contrôle à venir.

Notre gérance est à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une incertitude concernant un contrôle prévu. Seule notre action commune permettra à l'agriculture suisse de maintenir, à l'avenir, son haut standard de qualité.

En vous remerciant pour votre bonne et agréable collaboration, nous vous disons notre plaisir de relever avec vous les défis à venir et vous adressons, chère agricultrice, cher agriculteur, nos meilleures salutations.

KuL/Carea



Annegret Hebeisen-Christen

Présidente



Marcel von Ballmoos

Gérant